

## Journée Repcar, Repfran et directions adjointes des études (5 avril 2017) La révision du programme de Sciences humaines, une occasion d'apporter des changements en lien avec la réussite

### THÈME 1 – La littératie Synthèse du travail en atelier

#### Préambule

Nous avons demandé que les réponses soient associées aux différents statuts des participants et participantes à cet atelier. Merci d'avoir respecté cette consigne. La disposition en trois colonnes permet en effet d'apercevoir les nuances liées à l'angle de réflexion, selon le rôle joué dans un collège. Dans l'avancement d'un dossier, il nous apparaît primordial de connaître les différentes visions avant de les conjuguer pour que naisse et s'épanouisse une culture institutionnelle commune.

#### **Q1. De quelle façon le programme actuel favorise-t-il le développement des compétences langagières?**

Actuellement, la notion de compétences langagières semble associée seulement ou surtout à la compétence linguistique, d'où les références au suivi de la PIEA, aux procédures d'évaluation plus ou moins appliquées et à l'évaluation positive. On souligne que, déjà, cette dimension fait face à des résistances chez un certain nombre de profs de sciences humaines. Il y aura donc un travail de sensibilisation à faire pour aller plus loin.

Néanmoins, une préoccupation pour la maîtrise du français se manifeste chez les repcars et, affirme-t-on, également chez plusieurs profs. On reconnaît le rôle essentiel de la langue et l'on veut en tenir compte, mais on ne sait pas trop comment l'évaluer ni comment travailler au développement des compétences langagières. Aussi, les devis ministériels sont-ils identifiés comme une porte à ouvrir pour y intégrer les compétences langagières, qu'il faudrait définir clairement pour tout le monde. Cette étape répondrait peut-être au vœu de plusieurs de dépasser l'évaluation punitive et d'aller vers l'enseignement explicite.

La pédagogie de la première session apparaît pour certaines personnes comme une avenue intéressante. Toutefois, on ne devrait pas plus limiter l'intégration à quelques cours qu'on ne peut renvoyer le développement de ces compétences seulement aux cours de français de la formation générale.

Si Antidote est présenté comme une autre solution pour aider les élèves, l'utilisation du logiciel ne semble pas intégrée dans les stratégies pédagogiques pour enseigner l'écriture propre aux sciences humaines.

Finalement, le travail des repfrans auprès des départements et la nécessité d'accompagner les profs sont évoqués.

## **Q2. Comment le programme de Sciences humaines peut-il contribuer au développement des compétences langagières à même l'acquisition des compétences disciplinaires?**

Les réponses à cette question tendent à montrer que les gens sont ouverts à intégrer ce type de compétence dans le programme, même si quelques-uns cherchent encore à limiter l'implantation à certains cours : IPMSH, DIASH et ÉSP.

Il ressort qu'une démarche bien encadrée est fondamentale pour assurer une mise en application pertinente et pérenne : préciser l'énoncé de ces compétences, définir clairement les objectifs et les objets d'apprentissage pour mieux s'entendre sur les attentes et les exigences, et donc sur leur évaluation. Harmonisation et cohésion en dépendent. L'intégration doit être pédagogique.

L'approche programme apparaît comme la structure à privilégier pour répartir la responsabilité entre les cours et établir une progression de l'enseignement et de l'évaluation. Le département devient le lieu pour enraciner la cohésion. On suggère de procéder par projet ou expérimentation, de favoriser le partage des pratiques. Le plan de travail de ces deux regroupements de profs devrait en faire foi.

Outre le vocabulaire et les genres textuels, deux autres thèmes sont nommés comme objet de préoccupation : les difficultés des élèves en lecture et l'élaboration des questions (voire des consignes) par les profs.

(Réponses à la question 3a du thème 2) L'accès au logiciel Antidote revient comme moyen d'aider les élèves et comme outils nécessitant une formation à offrir aux profs. Mettre l'accent sur les écrits professionnels (écriture et lecture) représente une approche à privilégier.

## **Q3. Quel rôle revient aux profs de sciences humaines et aux profs de littérature? De quoi ont-ils besoin pour être suffisamment outillés dans leur rôle?**

Cette question ramène la réflexion sur le terrain. Comme la notion de compétences langagières ne constitue pas encore un territoire connu par les gens, on voit réapparaître parfois la prédominance de la compétence linguistique sur la textuelle et la discursive. Néanmoins, l'idée d'implanter une culture d'enseignement et d'évaluation des compétences langagières fait son chemin. À preuve, la présence significative des verbes *discuter, clarifier, se concerter, collaborer, travailler conjointement, valoriser l'apport de chacun, partager, accompagner, former, soutenir*. On souligne également l'importance du leadership de la direction des études.

Pour outiller les profs, le programme des repfrans commence à se dessiner : écouter, comprendre les besoins, clarifier et valoriser le rôle, former les profs, les soutenir. On s'attend à ce qu'ils et elles agissent avec ouverture d'esprit, en prenant le temps nécessaire.

**Q4. Quels rôles, à titre de repcar, de repfran et de direction adjointe, devez-vous jouer pour favoriser le développement et l'intégration des compétences langagières en Sciences humaines?**

Pour que la valorisation de la langue se traduise en amélioration du français au collégial, repcar, repfran et direction adjointe sont appelés à travailler de concert. Le premier ayant une tradition d'accès aux départements et aux programmes peut ouvrir la voie au second sous le leadership tangible du troisième.

Unaniment, on voit repcar et repfran conseiller la direction et accompagner les équipes enseignantes.

Plus spécifiquement, on s'attend à ce que les repcars analysent les besoins, contribuent à la prise de conscience du personnel et à son engagement dans la démarche, rencontrent les équipes enseignantes. Aux repfrans on attribue davantage la formation, le perfectionnement, l'accompagnement dans l'élaboration d'outils sur mesure. On leur demande également de participer à l'actualisation des programmes et à la rédaction des plans-cadres.

(Réponses à la question 3b du thème 2) L'intégration des compétences langagières suppose un travail préalable auprès des profs : sensibilisation, formation, collaboration.

**Q5. Quelles conditions sont requises pour le déploiement de cette intégration dans le programme de Sciences humaines?**

Pour que les compétences langagières s'intègrent dans la pédagogie de toutes les disciplines, toute la communauté doit développer une vision commune et s'engager.

Les compétences langagières ne concernent pas que les élèves, elles doivent apparaître dans le profil attendu de tout prof au collégial.

Les mots-clés à retenir sont :

- Volonté de la direction
- Balises claires
- Concertation entre repcar-repfran et direction adjointe
- Accompagnement spécialisé par les repfrans
- Participation réelle des profs